



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 novembre 2018

La BCE propose de nommer Andrea Enria à la présidence du conseil de surveillance prudentielle

- Le Conseil des gouverneurs a soumis au Parlement européen une proposition concernant la nomination d'un(e) nouveau/nouvelle président(e) de la supervision bancaire de la BCE
- Le Conseil de l'Union européenne donnera son approbation définitive après le vote du Parlement

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a nommé ce jour Andrea Enria en tant que nouveau président du conseil de surveillance prudentielle. Il a été choisi parmi les candidat(e)s présélectionné(e)s par le Conseil des gouverneurs le 26 septembre dernier.

La BCE a informé ce jour le président de la Commission des affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen, Roberto Gualtieri, de sa décision, conformément à l'accord interinstitutionnel conclu avec le Parlement européen. Elle a également informé le président du Conseil des affaires économiques et financières, Hartwig Löger.

M. Enria sera invité par la commission ECON à une audition publique. Andrea Enria (57 ans) est actuellement président de l'Autorité bancaire européenne.

Sous réserve de l'approbation du Parlement et de la confirmation du Conseil de l'Union européenne, M. Enria succédera à Danièle Nouy à la présidence du conseil de surveillance prudentielle le 1^{er} janvier 2019. Le président/la présidente est nommé(e) pour un mandat non renouvelable de cinq ans.